



Les directions adjointes et directions d'établissement lancent un cri d'alarme sur la relève de la profession

Montréal, le 28 août 2019 – La Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) a réalisé un sondage auprès de ses membres provenant de 46 commissions scolaires à travers le Québec. Le résultat aux questions portant sur les postes de directions adjointes et directions d'établissement est alarmant pour l'avenir de la profession.

Difficultés de recrutement

Les résultats du sondage interne réalisé par la FQDE une semaine avant la rentrée scolaire parlent d'eux-mêmes :

- 27% des postes de directions et directions adjointes ne sont pas comblés ou en voie de l'être à quelques jours de la rentrée,
- 71% des commissions scolaires* n'ont pas de candidats dans leur banque de relève,
- 57% des commissions scolaires* ont au moins une direction qui ne respecte pas le critère de 5 ans d'expérience pour être adjoint et de 8 ans pour être direction,
- 68% des commissions scolaires* ont des nouvelles directions ou directions adjointes qui n'ont pas les 6 crédits minimums d'un diplôme d'étude supérieure en administration scolaire.

** commissions scolaires concernées par le sondage*

« La situation est préoccupante pour ne pas dire critique, » déplore Nicolas Prévost, président de la FQDE.

Des conditions qui n'incitent pas à la relève

Les enseignants avec de l'expérience ne veulent pas devenir direction, il y a une vraie difficulté de recrutement pour une fonction qui paraît peu attrayante. La lourdeur de la tâche ne cesse d'augmenter et le manque de soutien est trop grand. « Trop d'heures, trop de réunions, moins de temps personnel pour une si faible différence salariale ! » ajoute l'une des directions interrogées.

Il est donc plus que temps d'agir sur les conditions de travail des directions et de valoriser cet emploi. « Il ne faut pas baisser les critères minimaux d'embauche, le bassin d'enseignants pour y trouver une relève est grand. Il faut juste avoir les conditions pour les attirer à faire le saut ! Le ministre doit se pencher d'urgence sur cette problématique, » conclut Nicolas Prévost.

À propos de la FQDE

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant les directions et directions adjointes d'établissement d'enseignement au Québec. Elle est constituée de plus de 2000 membres provenant de 20 associations régionales. La mission de la fédération est de promouvoir le développement professionnel, l'excellence des directions et de défendre leurs droits.

-30-

Source :

Elodie Lacroix

Conseillère aux communications

FQDE

cell : 514 918-7855

elodie.lacroix@fqde.qc.ca